



*Au service  
des peuples  
et des nations*

Projet de Renforcement des Capacités Nationales et Décentralisés de Gestion de l'Environnement  
(PRCNDGE)

-----

**ATELIER DE CLOTURE DE PARTAGE DES RESULTATS DU  
PRCNDGE**

**Salle CEDEAO / CASEF, 24 /11/ 2017**

Novembre 2017

## **TABLE DE MATIERES**

TABLE DE MATIERES .....	2
INTRODUCTION .....	3
1. CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'ATELIER .....	3
2. DEROULEMENT DES TRAVAUX .....	4
2.1. CEREMONIES D'OUVERTURE ET DE CLOTURE .....	4
2.2. PRESENTATION DES RESULTATS DU PROJET ET DEBAT .....	6
3. RECOMMANDATIONS .....	10
CONCLUSION ET PERSPECTIVE .....	11

## **INTRODUCTION**

L'an deux mil dix-sept et le vingt quatre novembre, s'est tenu l'atelier de clôture du projet de renforcement de capacités nationales et décentralisées de gestion de l'environnement. L'atelier s'est déroulé dans la salle CEDEAO du CASEF et a connu la participation des représentants des structures centrales et décentralisées notamment : la primature, les services techniques, programmes et projets du ministère de l'environnement et des ressources forestières, la commission préfectorale du développement durable (CPDD) des dix préfectures du projet, les structures porteuses des actions décentralisées de gestion de l'environnement (ADGE), le comité de pilotage du projet, le programme de micro financement du Fonds pour l'environnement mondial (PMF/FEM), l'unité de gestion du projet. La liste de présence est annexée au rapport (annexe 1).

### **1. CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'ATELIER**

Le projet de renforcement de capacités nationales et décentralisées de gestion de l'environnement (PRCNDGE), s'inscrit dans le prolongement des actions développées respectivement par le programme de renforcement de capacités et de gestion de l'environnement (PRCGE) et le PNADE. Il vise à renforcer la gestion nationale et décentralisée pour délivrer des résultats bénéfiques à l'environnement local et global. Débuté par son lancement officiel le 18 avril 2014, le projet devrait s'achever le 17 avril 2017. Mais il a subi un réajustement et a poursuivi ses actions pour s'achever effectivement le 31 octobre 2017. Le présent atelier concrétise l'achèvement officiel du Projet.

L'évaluation finale des trois années d'exécution vient d'être effectuée, conformément aux directives, règles et procédures établies par le PNUD et le FEM tel que l'indique les directives d'évaluation du PNUD pour les projets financés par le FEM. Elle a permis d'apprécier le niveau d'atteinte des objectifs fixés et des résultats escomptés tels que spécifiés dans le document du projet.

C'est dans ce cadre que s'inscrit ce présent atelier de clôture, destiné à partager les résultats finaux du projet avec les principales parties prenantes ainsi que d'autres partenaires et échanger sur la perspective éventuelle de sa mise à échelle.

## **2. DEROULEMENT DES TRAVAUX**

### **2.1. CEREMONIES D'OUVERTURE ET DE CLOTURE**

La cérémonie d'ouverture a été meublée par trois allocutions respectivement celle du coordonnateur du projet, celle du Représentant Résident et le discours d'ouverture du ministre de l'environnement et des ressources forestières.

Le ministre de l'environnement et des ressources forestières, a d'entrée souhaité la bienvenue aux participants et les a remercié pour l'intérêt qu'ils portent à la question environnementale. Il a rappelé l'objectif et le contexte de mise en œuvre du PRCNDGE. Il s'est félicité de l'innovation et la pertinence du projet, qui a su capitaliser la mise en œuvre des trois conventions de Rio au Togo, dans une perspective de développement durable et prendre en compte les recommandations de l'*Auto évaluation des Capacités Nationales à Renforcer pour la Gestion de l'Environnement au niveau Mondial et National* (ANCR) d'une part et surtout de la performance opérationnelle et fiduciaire du projet qui vient consolider les efforts d'amélioration de la gouvernance environnementale, d'autre part. Il a dans ce cadre exprimé sa reconnaissance à l'unité de gestion du projet qui a permis d'atteindre 90% des objectifs du projet à travers des résultats opérationnels reconnus « satisfaisants », aussi bien dans le *Project Implementation Report* du FEM que par l'évaluation finale du projet.

Il a par contre, relevé l'inquiétude par le fait que le Fonds National pour l'Environnement (FNE) et la Commission Nationale de Développement Durable (CNDD), n'ont pu être opérationnels dans un contexte international actuel avec l'émergence des « *objectifs de développement durable* » (ODD) pour lesquels le Togo fait partie des pays pilotes des Nations Unies.

Le ministre a cependant, rassuré l'assistance des efforts du gouvernement qui a pris en conseil des ministres du 10 mars 2017, de la décision d'élargir les attributions du FNE au financement du climat et du développement durable (FNIC-DD) et des dispositions pour réajuster la CNDD, de manière à ne pas briser l'élan pris par les Commissions Préfectorales de Développement Durable (CPDD) en matière de gestion décentralisée de l'environnement. Il a exhorté dans ce cadre, le PNUD qui appuie le Togo dans le processus du recrutement du directeur général (DG) du FNE, à délivrer le rapport de sa mission, afin de permettre au gouvernement de nommer le DG du Fonds.

Avant d'ouvrir officiellement les travaux de l'atelier, le ministre a exprimé, au nom du Gouvernement, ses vifs remerciements au PNUD et au FEM pour leurs appuis techniques et financiers, et aux partenaires nationaux pour leur accompagnement efficace dans l'atteinte des objectifs du projet.

Le coordonnateur national du projet, Monsieur Paul Kudadze KODJO dans son allocution a souhaité la bienvenue aux participants. Il a poursuivi en rappelant l'impératif que constitue le développement durable pour l'humanité et l'effort du Togo en la matière. Il a souligné les objectifs du projet dont le but ultime est de catalyser la capacitation des institutions et des acteurs, tant au niveau central que décentralisé, pour une mise en œuvre efficace des conventions de Rio, principaux repères du développement durable. Il a ensuite exprimé son plaisir de travailler avec les acteurs locaux et sa satisfaction des résultats obtenus. Pour finir, le coordonnateur a présenté sa gratitude aux différents acteurs pour leur performance et leur engagement écologique.

Le Représentant Résident Adjoint du PNUD, dans son allocution a présenté le projet de renforcement de capacités nationales et décentralisées de gestion de l'environnement dans son contexte international et national, partant des trois conventions de Rio (la convention des nations unies sur la biodiversité, la convention de lutte contre la désertification, la convention-cadre des nations unies sur le changement climatique) à la mise en œuvre du PRCGE. Il a souligné le caractère particulier d'apprentissage que revêt le projet et rappelé quelques résultats opérationnels. Il s'est ensuite, réjoui des résultats positifs obtenus par le projet, grâce au leadership du ministre de l'environnement et des ressources forestières dans la gouvernance environnementale et au dynamisme de l'unité de gestion du projet.

La clôture de l'atelier a été prononcée par le représentant du ministre de l'environnement et des ressources forestières, Monsieur Tata AMEGBO, Conseiller Technique du ministre qui a remercié tous les acteurs présents à l'atelier ainsi que ceux qui de près ou de loin ont contribué à l'atteinte des objectifs du PRCNDGE.

Auparavant, le Directeur national du PRCNDGE s'est également réjoui des résultats obtenus par le projet et a exhorté les membres des CPDD à s'organiser pour saisir les opportunités en cours tant au niveau national qu'international, afin de mobiliser des ressources pour améliorer la

résilience des communautés locales. Il a pour finir insisté sur la nécessité de négocier auprès du ministère de l'économie et des finances, une ligne budgétaire pour assurer le suivi des acquis et résultats du projet.

## **2.2. PRESENTATION DES RESULTATS DU PROJET ET DEBAT**

Un bureau composé d'un modérateur ; Monsieur Tata AMEGBO, Conseiller Technique du ministre de l'environnement et des ressources forestières et d'un rapporteur ; Monsieur AKOTCHAYE kodjo, Chef section coopération et partenariat à la direction des études et de la planification, a été mis en place pour conduire les travaux.

### **2.2.1. DOCUMENTAIRE SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET**

Un documentaire a été projeté à l'assistance pour retracer le déroulement des actions du projet depuis son lancement officiel et la signature de son financement, jusqu'à son achèvement. Le documentaire a mis en exergue l'innovation de mise en œuvre des principales activités réalisées et les principaux résultats du projet.

### **2.2.2. SYNTHESE DES RESULTATS (EXECUTION OPERATIONNELLE ET FINANCIERE)**

#### **a. Exécution opérationnelle**

Les principaux résultats issus de la mise en œuvre du PRCNDGE ont été présentés suivant les trois composantes du projet. Le Coordonnateur a articulé sa présentation en trois rubriques à savoir les produits attendus, les indicateurs et les résultats obtenus. Il a par ailleurs, rappelé l'objectif de chaque composante et relevé leur pourcentage de réalisation, comme le montre le tableau ci-après. Les détails des résultats sont annexés au présent rapport (annexe 2).

<b>Composantes</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Pourcentage de réalisation</b>
Amélioration du cadre national de gestion de l'environnement	Rendre opérationnelles les principales	75%

	institutions nationales (CNDD, CNCC, FNE et ANGE) de gestion de l'environnement et des ressources naturelles pour produire des avantages à l'environnement national et global.	
Renforcement de la gestion décentralisée de l'environnement	Renforcer les capacités des dix (10) préfectures pour une meilleure gouvernance et intégration des ressources naturelles dans leurs cadres de politique et de planification du développement durable.	100%
Amélioration de la prise de conscience et l'engagement à long terme pour la gestion décentralisée de l'environnement	sensibiliser un public plus large et les autres acteurs sociaux qui jouent un rôle important dans la préservation de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles.	95%

#### a. Exécution financière

Le coût global prévu pour la mise en œuvre du PRCNDGE est de un million sept cent vingt mille (1.720.000) US \$ soit environ 860.000.000 F CFA réparti comme suit : 770.000 US \$ / (environ 385.000.000 F CFA) pour le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), 600.000 US \$ / (environ 300.000.000 F CFA) pour le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et 350.000 US \$ / (environ 175.000.000 F CFA) en nature pour le Gouvernement du Togo.

Le taux d'exécution financière à la fin du 3e trimestre 2017 de mise en œuvre du projet est de 74%. Le PNUD a mobilisé un montant de 155 448 (US\$) soit 26%, le FEM 727 759 (US\$), soit 95 % tandis que le gouvernement togolais a mobilisé 385 000(US\$) soit 110%. Le détail des montants mobilisée et dépensés sont consignés dans le tableau du sous titre 4 de l'annexe 2.

### **2.2.3. LES ACTIONS DECENTRALISEES DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT (ADGE)**

Le coordonateur dans sa présentation, a insisté sur la bonne performance des actions décentralisées de gestion de l'environnement (ADGE) après leur première évaluation. En effet, il a souligné le progrès réalisé dans la 2<sup>e</sup> phase de mise en œuvre des ADGE, induisant la disparition de la contre performance relevée lors de la première évaluation. Et ceci grâce à la mise en application des recommandations de la première évaluation. Les tableaux des évaluations sont en annexe 2.

### **2.2.4. LES DIFFICULTES RENCONTREES**

Les principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet sont relatives :

- au glissement du chronogramme des activités programmées par les porteurs d'ADGE, dû à la difficulté de certaines ONG à produire à temps des justificatifs fiables de leur exécution financière ; ce qui retarde la mise à disposition des fonds par le PNUD.
- à la faible mobilisation des acteurs, y compris les membres du comité technique de suivi (CTS) pour les missions de terrain, due aux conditions de prise en charge jugée inappropriée par rapport aux réalités actuelles dans toutes les régions économiques du pays. En effet, les allocations de subsistance appliquée par le PRCNDGE restent l'une des plus basses encore appliquées au MERF et ne permettent pas de faire face aux coûts de la vie à l'intérieur du pays. Les tarifs des chambres d'hôtel ont été considérablement augmentés à l'intérieur du pays.

### **2.2.5. SYNTHESE DES CONCLUSIONS DE L'EVALUATION FINALE DU PROJET**

La synthèse des conclusions de l'évaluation devrait être présentée par le consultant qui a réalisé l'évaluation. Mais n'ayant pas pu faire le déplacement sur Lomé, le coordonnateur du projet a été chargé de passer cette communication. Le Coordonnateur dans sa présentation a insisté sur les leçons apprises et les recommandations formulées par l'évaluation. Les recommandations formulées à l'endroit des différents acteurs du projet, sont assorties des actions et des dates cibles de réalisation, (voir annexe 3).

## 2.2.6. ECHANGES

Des échanges riches et fructueux ont suivi les présentations. Tour à tour la parole a été donnée aux préfets ; présidents des CPDD, aux coordonnateurs des structures porteuses des ADGE et aux représentants des sectoriels présents à cet atelier. Les échanges ont permis de retenir des leçons apprises et de faire des recommandations dans le sens de pérenniser les acquis du projet. Tous les intervenants ont été unanimes sur la nécessité de faire le suivi et de mettre à l'échelle les acquis du projet.

## 2.2.7. LES LEÇONS APPRISES

Les principales leçons apprises retenues proviennent de l'évaluation du projet et des échanges.

- La pertinence du projet au regard des orientations économiques du gouvernement du Togo et des dispositions de la convention de Rio ainsi que les autres initiatives globales auxquelles le gouvernement a souscrit;
- L'enclenchement d'une planification et d'un développement à la base profitable au processus de décentralisation engagée actuellement par le gouvernement togolais ;
- La forte capacité managériale et adaptative de l'UGP en synchronisation avec les services de supervision du PNUD à travers une utilisation efficace et efficiente des ressources ;
- La mise à échelle des acquis du projet vu l'engouement et l'importance accordée aux questions environnementales par les CPDD en particulier et les populations en général ;
- L'amélioration de la collaboration entre les acteurs locaux notamment entre les ONG et les membres de CPDD ;
- La nécessité d'élaboration d'une requête de mise à l'échelle nationale du projet à soumettre PNUD qui pourra avec pertinence en tenir compte dans la planification de ses interventions pour le prochain cycle 2019-2023 ;
- Les différents emplois générés par le projet ;

- La nécessité d'intensifier des actions au niveau local pour assurer une mutation institutionnelle efficace et effective en matière de gestion de l'environnement ;
- La nécessité de faire le suivi des actions réalisées par des ADGE surtout celles concernant le reboisement et d'accompagner les ADGE qui ont une faible performance ;
- La nécessité d'accorder plus de temps à la réalisation des ADGE.

### **3. RECOMMANDATIONS**

Les principales recommandations retenues à l'issue des présentations et des échanges concernent :

#### **A l'endroit du ministère de l'environnement et des ressources forestières/ gouvernement.**

- Capitaliser l'approche innovante du PRCNDGE en matière de suivi-évaluation qui consiste à attribuer des scores de performance ;
- Tenir compte de l'expérience des ADGE et de celle de la collaboration entre les organisations locales de développement et les CPDD au moment de la formulation des futurs programmes de gestion des ressources naturelles et/ou de développement local afin d'optimiser les potentialités locales dans le contexte de décentralisation ;
- Travailler à faire vite aboutir le processus de sélection des candidats au poste de directeur général du FNE en cours au PNUD, afin que la mise en place des autres organes du fonds puisse s'accélérer pour catalyser : i) la mise en marche à court terme du Fonds ; ii) le soutien à la double dynamique REDD+ et ODD pouvant à leur tour accélérer le processus d'opérationnalisation de la CNDD enlisé ;
- intégrer les résultats positifs et acquis du projet dans ses stratégies en vue de les disséminer dans les autres préfectures en relation avec le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales ;

- Allouer des ressources complémentaires pour renforcer et pérenniser les attributions de l'Unité de Gestion du projet en vue de terminer les activités résiduelles du projet ;
- Négocier une ligne budgétaire auprès du ministère de l'économie et des finances pour assurer le suivi des acquis et résultats du projet ;
- Former les membres du CPDD en élaboration de projet bancable et un suivi évaluation ;

#### **A l'endroit du Gouvernement et PNUD**

- Formuler dans les plus brefs délais en relation avec le PNUD un Programme en vraie grandeur de renforcement des capacités dans le domaine de la gestion décentralisée de l'Environnement et la résilience pour la mise en échelle dans toutes les préfectures du pays en consolidant toutes les bonnes pratiques du PRCNDGE et en y intégrant les technologies d'énergies renouvelables donc sobres en carbone ;
- Faire valider le programme annoncé ci-dessus par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers et appuyer le gouvernement à la mobilisation des ressources nécessaires pour sa mise en œuvre. Le PUDC une initiative phare du PNUD et du Gouvernement en cours, pourrait être sollicitée pour le financement d'un tel programme.

#### **A l'endroit du PNUD**

- Accélérer le processus de sélection de candidats au poste de DG du FNE à soumettre à la partie nationale pour la nomination.

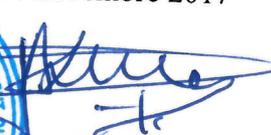
### **CONCLUSION ET PERSPECTIVE**

L'atelier s'est réjoui des résultats satisfaisants du projet, confirmés par les conclusions de son évaluation finale (EF) de mise en œuvre de la phase pilote du PRCNDGE. La mise en œuvre par les acteurs concernés des déférentes recommandations, permettra de pérenniser les acquis et

résultats du projet et par conséquent, sa mise à l'échelle nationale. Commencés aux environs de 09 heures les travaux de l'atelier ont pris fin aux environs de 13heures.

Fait à Lomé, le 24 novembre 2017



  
Kokouvi Gbétey AKPAMOU